



AVIS D'APPEL D'OFFRES

Achat des appareils de protection respiratoire individuel autonome (APRIA) avec équipements et attachements

2024-03-12_INCENDIE_11

La ville de Témiscaming demande des soumissions pour l'achat d'appareils de protection respiratoire individuel autonome avec équipements et attachements.

Les formules de soumission et les documents faisant état des conditions à respecter ou à connaître sont contenus dans le document qui est disponible en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600 ou en consultant le site web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

Pour être valablement reçues, les soumissions doivent être remises au plus tard le 5 avril 2024 à 15h à l'hôtel de ville de Témiscaming, à l'attention de M. Patrick Tanguay Dumas, situé au 20 rue Humphrey, Témiscaming (Québec) J0Z 3R0 dans une enveloppe scellée portant la mention « **Soumission pour appel d'offres numéro #2024-03-12_incendie_11- Achat des appareils de protection respiratoire individuel autonome (APRIA) avec équipements et attachements** ». L'ouverture des soumissions se fera au même endroit, immédiatement après l'heure de clôture des soumissions.

Les soumissions peuvent être déposées durant les heures de bureau, lors des jours ouvrables (du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 16h30. Un récépissé sera alors remis au porteur par la réceptionniste. Les soumissions peuvent également être expédiées par courrier recommandé ou messagerie spéciale. **Aucune soumission transmise par télécopieur ou par courriel ne sera acceptée. La transmission de soumission par voie électronique par l'intermédiaire du SEAO ne sera pas permise pour cet appel d'offres.**

Les soumissionnaires désirant de l'information additionnelle relativement à ce projet peuvent s'adresser par courriel à M. Patrick Tanguay Dumas, directeur général. (dir.gen@temiscaming.com).

La ville de Témiscaming ne s'engage à retenir ni la plus basse ni aucune des soumissions qui seront présentées et n'encourt aucuns frais ou obligation pour les pertes subies par les soumissionnaires.

DONNÉ À VILLE DE TÉMISCAMING
CE 13^e JOUR DE MARS 2024.

M. Patrick Tanguay Dumas, directeur général
Ville de Témiscaming